

d'Adam est anéantie : *Renovabitur ut aquila juvenus tua* : « Votre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle. » Tellement que l'Église, au lieu de vieillir, se renouvelle de jour en jour dans ses membres vivants et spirituels ; et la raison de cette conduite est très-évidente : c'est que l'homme animal vieillit toujours, parce qu'il tend continuellement à la mort : au contraire, l'homme spirituel rajeunit toujours, parce qu'il tend continuellement à la vie et à une vie immortelle.

Et c'est par là que nous entendons la nature de la pénitence. Il ne faut pas se persuader, chrétiens, que ce soit une action qui passe, parce que c'est un renouvellement ; et le renouvellement du fidèle doit être une action continuée durant tout le cours de la vie. C'est cette fausse imagination qui rend ordinairement nos confessions inutiles : nous croyons avoir assez fait, quand nous avons pourvu au passé : je me suis confessé, disent les pécheurs, j'ai mis ma conscience en repos ; pour l'avenir, on n'y pense pas : c'est là tout le fruit de la pénitence. Vous croyez avoir beaucoup fait ; et moi je vous dis avec Origène : Détrompez-vous ; désabusez-vous ; la principale partie reste encore à faire : « Ne croyez pas que ce soit assez de vous être renouvelés une fois ; il faut renouveler la nouveauté même : » *Neque enim putes quod innovatio vitæ, quæ dicitur semel facta, sufficiat ; ipsa etiam novitas innovanda est* <sup>1</sup>.

C'est pourquoi il a fallu, chrétiens, que le remède de la pénitence fût institué avec une double vertu : il fallait qu'il guérît le mal passé, il fallait qu'il prévînt le mal à venir ; et c'est le devoir de la pénitence de se partager également entre ces deux soins ; et en voici la raison solide. Le péché a une double malignité ; il a de la malignité en lui-même, il en a aussi dans ses suites : il a de la malignité en lui-même, parce qu'il nous fait perdre le don de justice ; cela est bien clair : il a de la malignité dans ses suites, parce qu'il abat les forces de l'âme ; c'est ce qui mérite un peu plus d'explication. Je dis donc qu'il nous affaiblit, parce qu'il nous divise ; et tout ce qui divise les forces les affaiblit. De là vient que le Sauveur dit : « Un royaume divisé tombera bien-tôt <sup>2</sup>. » Et qu'est-ce qui fait gémir l'apôtre saint Paul <sup>3</sup>, sinon cette division qu'il sent en lui-même entre l'esprit qui se plaît au bien et la convoitise qui l'attire au mal ? De là naissent toutes nos faiblesses ; parce que la volonté languissante entre l'amour du bien et du mal se partage et se déchire

<sup>1</sup> Ps. cii, 5.

<sup>2</sup> Lib. v, in Ep. ad Rom. n° 8, t. iv, p. 562.

<sup>3</sup> Matth. xii, 25.

<sup>4</sup> Rom. vii, 18 et suiv.

elle-même. Or le péché laisse toujours dans notre âme une nouvelle impression qui nous porte au mal, et il joint le poids de la mauvaise habitude à celui de la convoitise ; de sorte qu'il fortifie la rébellion, et ensuite il abat d'autant plus nos forces : et, fidèles, ce qui est terrible, c'est que, lorsqu'on éteint le péché, lorsqu'on l'efface par la pénitence, l'habitude, ne laisse pas que de vivre. Ah ! l'expérience nous l'apprend assez : et cette pernicieuse habitude, c'est une pépinière de nouveaux péchés ; c'est un germe que le péché laisse, par lequel il espère revivre bientôt ; c'est un reste de racine qui fera bientôt repousser cette mauvaise herbe. Il paraît donc manifestement que le péché a une double malignité ; qu'il a de la malignité en lui-même, et qu'il en a aussi dans ses suites. Contre cette double malignité, ne fallait-il pas aussi, chrétiens, que le remède de la pénitence reçût une double vertu ? Il fallait qu'elle effaçât le péché, il fallait qu'elle s'opposât à ses suites, qu'elle fût un remède pour le passé, et une précaution pour l'avenir. Si nous sommes morts au péché, c'est pour n'y plus vivre : si l'on détruit en nous le corps du péché, c'est afin que nous ne retombions plus dans la servitude. Ainsi la pénitence doit guérir le mal ; mais elle le doit aussi prévenir.

Telle est la nature de ce remède, telles sont ses deux qualités, toutes deux également saintes, toutes deux également nécessaires. Il ne sert de rien de le recevoir dans la première de ses qualités, si tu le violes dans la seconde. En effet, que penses-tu faire ? tu es soigneux de laver tes péchés passés, et après tu te relâches et tu te reposes, tu négliges de prévenir les maux à venir. La pénitence se plaint de toi : J'ai, dit-elle, deux qualités ; je guéris et je préserve, je nettoie et je fortifie ; je suis également établie, et pour ôter les péchés que tu as commis, et pour empêcher ceux qui pourraient naître. Tu m'honores en qualité de remède, tu me méprises en qualité de préservatif ; ces deux fonctions sont inséparables : pour quelle raison me divises-tu ? ou prends-moi toute, ou laisse-moi toute. Que répondrez-vous, chrétiens ? d'où vient que vous vous préparez à vous confesser ? d'où vient que vous examinez votre conscience ? d'où vient que vous faites effort pour vous exciter à la contrition ? Ah ! dites-vous, je ne veux point faire un sacrilège en empêchant l'effet de la pénitence. C'est une fort bonne pensée ; mais songez-vous que la pénitence a deux qualités ? vous croyez faire un sacrilège si vous empêchez son effet dans la vertu qu'elle a d'effacer les crimes, pensez-vous que l'irrévérence soit moindre, de l'empêcher dans celle qu'elle a de les prévenir ?

C'est là tout le fruit du remède : si c'était tout l'effet de la pénitence d'obtenir seulement pardon aux pécheurs, et qu'elle ne les aidât pas à se corriger, vous voyez qu'elle ne ferait que flatter le vice ; au lieu que Dieu l'a établie pour en arracher jusqu'aux plus profondes racines. Mais pour mettre ce raisonnement dans sa force, joignons à la qualité de remède, celle que nous avons réservée pour le dernier point, je veux dire la qualité de sacrement ; et considérons, chrétiens, quel sacrement c'est que la pénitence.

#### TROISIÈME POINT.

Toute l'antiquité chrétienne nous répond que c'est un second baptême. Apprenons donc du divin apôtre quel doit être l'effet du baptême : C'est, dit-il, de nous faire mourir au péché, et de nous ensevelir avec Jésus-Christ <sup>1</sup>. Il en est de même de la pénitence, d'autant plus que c'est un baptême de larmes, un baptême pénible et laborieux : et « si nous sommes morts au péché, comment pourrions-nous désormais y vivre ? » Mais si la pénitence doit être une mort, comprenons qu'on ne demande pas de nous un changement médiocre, ni une réformation extérieure et superficielle ; c'est-à-dire, qu'il faut couper jusqu'au vif ; c'est-à-dire, qu'il faut porter le couteau jusqu'aux inclinations les plus chères ; c'est-à-dire, qu'il faut arracher du fond de nos cœurs tous ces objets qui leur plaisent trop : quand ils nous seraient plus doux que nos yeux, plus nécessaires que notre main droite, plus aimables même que notre vie ; coupons, tranchons : *Abscide illam* <sup>2</sup>. Ce n'est pas sans raison que l'Apôtre ne nous prêche que mort : entrons en cette pieuse méditation, et considérons encore quelle est cette mort. C'est une mort spirituelle et mystérieuse, par laquelle nous appliquons sur nous-mêmes la mort affective du Sauveur des âmes par une sainte imitation ; et c'est, fidèles, ce que nous faisons, lorsque nos cœurs sont de glace pour les vains plaisirs, nos mains immobiles pour les rapines, nos yeux fermés pour les vanités, et nos bouches pour les blasphèmes et les médisances. C'est alors que nous sommes morts avec Jésus-Christ ; et comme il n'y a sur son corps aucune partie qui n'ait éprouvé la rigueur de quelque supplice, nous devons crucifier en nous le vieil homme dans tout ce qu'il a de mauvais désirs, et pour cela les rechercher jusqu'à la racine. La pénitence nous dévoue à l'imitation de la mort de Jésus-Christ : c'est à quoi nous nous obligeons par la pénitence.

<sup>1</sup> Rom. vi, 3, 4.

<sup>2</sup> Ibid. 2.

<sup>3</sup> Marc. ix, 42.

Telle est la vertu de ce sacrement. Tu te trompes donc chrétien, si tu crois qu'il soit temps de te reposer après avoir reçu l'absolution ; ce n'est que le commencement du travail. Ce remède sacré de la pénitence n'a fait que la moitié de son opération ; n'empêche pas l'autre par ta négligence : autrement nous sommes coupables de la profanation de ce sacrement, le violant dans sa partie la plus nécessaire, c'est-à-dire, dans le secours qu'il nous donne pour nous corriger. Quand ce ne serait qu'un simple remède, ce serait toujours beaucoup de le rejeter de la main de ce médecin charitable : mais c'est un remède sacré ; il y a de la profanation et du sacrilège : et comme Dieu ne venge rien tant que la profanation de ses saints mystères, sa colère s'élèvera enfin contre nous, et il ne nous permettra pas de nous jouer ainsi de ses dons.

C'est une parole bien remarquable du sacré concile d'Elvire. « Ceux, dit-il, qui retomberont dans leurs premiers crimes après le remède de la pénitence, il nous a plu qu'on ne leur permit pas de se jouer encore une fois de la communion : » *Placuit eos non ludere ulterius de communione pacis* <sup>1</sup>. Voilà une terrible parole. Vous voyez que cette assemblée vénérable estime qu'on se joue des sacrés mystères, lorsqu'après les avoir reçus, on retourne à ses premières ordures ; et cela quand ce ne serait qu'une fois. Si nous avons à rendre compte de nos actions en présence de ces saints évêques, quelles exclamations feraient-ils ? nous prendraient-ils pour des chrétiens, nous qui faisons comme un jeu d'enfant de la grâce de la pénitence ? cent fois la quitter, cent fois la reprendre ; cent fois promettre, cent fois manquer ; n'est-ce pas se jouer des saints sacrements ? Mais, ô jeu funeste pour nous ! qu'une créature impuissante ose ainsi se jouer à Dieu, et, ce qui est bien plus horrible, se jouer de Dieu ! c'est se jouer de Dieu, que de se jouer de ses dons. Ah ! il est temps enfin que ce jeu finisse ; il y a déjà trop longtemps qu'il dure, il y a déjà trop longtemps que nous abusons de la pénitence.

Et ne me dites pas que sa miséricorde est infinie : il est vrai qu'elle est infinie ; mais ses effets ont leurs limites que sa sagesse leur a marquées. Elle qui a compté les étoiles, qui a borné l'étendue du ciel dans une rondeur finie, qui a prescrit des bornes aux flots de la mer, a marqué aussi la hauteur jusqu'où elle a résolu de laisser croître nos iniquités. Dieu a dit que ses miséricordes n'ont point de mesure ; mais il a dit aussi dans son Évangile : « Remplissez la mesure de

<sup>1</sup> Cap. XLVIII. Lab. t. 1, col. 975.

« vos pères ». Il a dit qu'il recevrait tous les pénitents; mais il a dit aussi à certains pécheurs : « Vous mourrez dans votre péché<sup>3</sup>. » Il a pardonné à l'un des larrons; mais l'autre a été condamné, dans le trône même de miséricorde, à la croix; il a reçu Madeleine et Pierre; mais il a fermé les oreilles aux prières d'Antiochus : il a endurci Pharaon; il a puni d'une mort soudaine le premier péché d'Ananias et de Saphira. Ne croyez pas qu'il nous laisse pécher des siècles entiers. Il faut mettre fin à tous ces désordres; et il n'y a que ces deux moyens d'arrêter le cours de nos crimes; ou le supplice, ou la pénitence : si nous ne l'arrêtons une fois par une pénitence fidèle, Dieu sera contraint de l'arrêter par une vengeance implacable. Tu disputes contre Dieu depuis si longtemps à qui emportera le dessus, toi à pécher, lui à pardonner; ta malice conteste contre sa bonté; enfin elle te laissera la victoire. Ah! victoire funeste et terrible, par laquelle, ayant mis à bout sa miséricorde, nous tomberons inévitablement dans les mains de sa rigoureuse justice.

Prévenons, fidèles, un si grand malheur : c'est pour cela que Dieu nous envoie cette grâce extraordinaire du saint jubilé, afin que nous rentrions en nous-mêmes. Si nous ajoutons le mépris d'une telle grâce à celui de tous ses autres bienfaits, Dieu s'irritera d'autant plus que la libéralité méprisée aura été plus considérable : sa haine s'allumera avec plus d'agreur, si nous rompons le sacré lien de cette réconciliation solennelle : nos mauvaises inclinations reprendront de nouvelles forces, après qu'elles auront résisté à un remède si efficace : nos cœurs s'endurciront davantage, si cette grâce extraordinaire ne les amollit; et il vengera d'autant plus rigoureusement la sainteté de ses sacrements profanés, après qu'il aura voulu les accompagner d'une rémission si universelle.

Corrigeons donc enfin notre vie passée; recevons le remède de la pénitence dans l'une et dans l'autre de ses qualités; qu'elle efface les fautes passées, qu'elle prévienne les maux à venir. Recevons-la comme un remède qui purge et comme un préservatif qui prévient. La disposition pour la recevoir comme remède des péchés passés, c'est une véritable douleur de les avoir commis; la disposition pour la recevoir, en qualité de précaution, c'est une crainte filiale d'y retourner, et une fuite des occasions dans lesquelles nous savons par expérience que notre intégrité a déjà tant de fois fait naufrage. Renouvelons-nous si bien dans

<sup>1</sup> *Matth.* XXIII, 32.

<sup>2</sup> *Joan.* VIII, 24.

la vie présente que nous allions jouir avec Dieu de ce grand et éternel renouvellement, qu'il a prédestiné à ses serviteurs pour la gloire de la grâce de Jésus-Christ, son Fils bien-aimé, qui avec lui et le Saint-Esprit vit et règne aux siècles des siècles. Amen.

## SERMON

### POUR LE VENDREDI APRÈS LES CENDRES.

Opposition de l'homme à la concorde. Dette de la charité fraternelle; ses obligations, ses caractères : jusqu'où doit s'étendre l'amour des ennemis : comment on doit combattre leur haine : vengeance qui nous est permise contre eux.

*Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus et calumniantibus vos.*

*Aimez vos ennemis; faites du bien à ceux qui vous haïssent; priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient.* *Matth.* v, 44.

L'homme est celui des animaux qui est le plus né pour la concorde, et l'homme est celui des animaux où l'inimitié et la haine font de plus sanglantes tragédies. Nous ne pouvons vivre sans société, et nous ne pouvons aussi y durer longtemps : *Nihil est homini amicum sine homine amico*. La douceur de la conversation et la nécessité du commerce nous font désirer d'être ensemble; et nous n'y pouvons demeurer en paix : nous nous cherchons, nous nous déchirons; et dans une telle contrariété de nos désirs, nous sommes contraints de reconnaître, avec le grand saint Augustin, qu'il n'est rien de plus sociable ni de plus discordant que l'homme : le premier, par la condition de notre nature; le second, par le dérèglement de nos convoitises : *Nihil est quam hoc genus tam discordiosum vitio, tam sociale natura*. Le Fils de Dieu voulant s'opposer à cette humeur discordante, et ramener les hommes à cette unité que la nature leur demande, vient aujourd'hui lier les esprits par les nœuds d'une charité indissoluble; et il ordonne que l'alliance, par laquelle il nous unit en lui-même, soit si sainte, si ferme, si inviolable, qu'elle ne puisse être ébranlée par aucune injure. « Aimez, dit-il, vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient. » Une vérité si importante mérite bien, messieurs, d'être méditée; [et pour le faire avec fruit, invoquons] l'Esprit de paix [par l'intercession de Marie], qui a porté en ses entrailles [celui] qui a terminé toutes les

<sup>1</sup> *S. Aug. Epist. ad Prob.* n° 4, t. II, col. 384.

<sup>2</sup> *S. Aug. de Civ. Dei*, lib. XII, cap. XXVII, n° 1, t. VII, col. 225.

querelles, et tué toutes les inimitiés en sa personne<sup>1</sup>. Ave.

La charité fraternelle est une dette par laquelle nous nous sommes redevables les uns aux autres; et non-seulement c'est une dette, mais je ne crains point de vous assurer que c'est la seule dette des chrétiens, selon ce que dit l'apôtre saint Paul : *Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis*<sup>2</sup>. « Ne devez rien à personne, sinon de vous aimer mutuellement. » Comme l'évangile que je dois traiter m'oblige à vous parler de cette dette, pour ne point perdre le temps inutilement, dans une matière si importante, je remarquerai d'abord trois conditions admirables de cette dette sacrée, que je trouve distinctement dans les paroles de mon texte, et qui feront le partage de ce discours. Premièrement, messieurs, cette dette a cela de propre, que quelque soin que nous prenions de la bien payer, nous ne pouvons jamais en être quittes. Et cette obligation va si loin, que celui-là même à qui nous devons ne peut pas nous en décharger, tant elle est privilégiée et indispensable. Secondement, messieurs, ce n'est pas assez de payer fidèlement cette dette aux autres; mais il y a encore obligation d'en exiger autant d'eux. Vous devez la charité, et on vous la doit : et telle est la nature de cette dette, que vous devez non-seulement la recevoir quand on vous la paye, mais encore l'exiger quand on la refuse : et c'est la seconde condition de cette dette mystérieuse. Enfin la troisième et la dernière, c'est qu'il ne suffit pas de l'exiger simplement : si l'on ne veut pas la donner de bonne grâce, il faut en quelque sorte l'extorquer par force, et pour cela demander main-forte à la puissance supérieure.

Retenez, s'il vous plaît, messieurs, les trois obligations de cette dette de charité, et remarquez-les clairement dans les paroles de mon texte.

Je vous ai dit avant toutes choses que nous ne pouvons jamais en être quittes, quand même ceux à qui nous devons voudraient bien nous la remettre. Voyez-le dans notre évangile. Ah! vos ennemis vous en quittent; ils n'ont que faire, disent-ils, de votre amitié : et néanmoins, dit le Fils de Dieu, je veux que vous les aimiez : *Diligite inimicos vestros* : « Aimez vos ennemis. » Secondement j'ai dit que, non content de payer toujours cette dette, vous la deviez encore exiger des autres, et qu'il y a obligation de la faire. Ah! vos ennemis vous la refusent, exigez-la par vos bienfaits, vos services, vos bons offices;

<sup>1</sup> *Ephes.* II, 14, 15, 16.

<sup>2</sup> *Rom.* XIII, 8.

pressez-les en leur faisant du bien : *Benefacite his qui oderunt vos* : « Faites du bien à ceux qui vous haïssent. » Enfin j'ai dit en troisième lieu, messieurs, que s'ils persistent toujours dans cet injuste refus, il faut, pour ainsi dire, les y contraindre par les formes, c'est-à-dire, avoir recours à la puissance supérieure. Ah! vos ennemis opiniâtres sont insensibles à vos bienfaits, ils résistent à toutes ces douces contraintes que vous tâchez d'exercer sur eux pour les obliger à vous aimer; allez à la puissance suprême, donnez votre requête à celui qui seul est capable de fléchir les cœurs, qu'il vous fasse faire justice : *Orate pro persequentibus vos* : « Priez pour ceux qui vous persécutent. » Voilà les trois obligations de la charité fraternelle, que je me propose de vous expliquer avec le secours de la grâce.

#### PREMIER POINT.

Dans l'obligation de payer cette dette mystérieuse de la charité fraternelle, je trouve deux erreurs très-considérables, qu'il est nécessaire que nous combattions par la doctrine de l'Évangile. La première est celle des Juifs, qui voulaient bien avouer qu'ils devaient de l'amour à leurs prochains, mais qui ne pouvaient demeurer d'accord qu'ils dussent rien à leurs ennemis; au contraire, qui se croyaient bien autorisés à leur rendre le mal pour le mal et la haine pour la haine : *Dictum est : Diliges proximum tuum, et odio habebis inimicum tuum*<sup>1</sup> : « Il a été dit : Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi. » La seconde est celle de quelques chrétiens, qui, ayant appris de l'Évangile l'obligation indispensable d'avoir de l'amour pour leurs ennemis, croient s'être acquittés de ce devoir quand ils leur ont donné une fois ou deux quelques marques de charité, et se lassent après de continuer ce devoir si saint et si généreux et nécessaire de la fraternité chrétienne. Contre ces deux erreurs différentes, j'entreprends de prouver en premier lieu, messieurs, que nous devons de l'amour à nos ennemis, encore qu'ils en manquent pour nous : secondement, que ce n'est pas assez de leur en donner une fois, mais que nous sommes obligés, dans toutes les occasions qui se rencontrent, de leur réitérer des marques d'une dilection persévérante.

Pour ce qui regarde l'obligation de la charité fraternelle, je dis, ou plutôt c'est Jésus-Christ, messieurs, c'est l'Évangile qui le dit, qu'aucun des chrétiens n'en est excepté, non pas même nos ennemis; parce qu'ils sont tous nos prochains. Et pour établir solidement cette vérité évangéli-

<sup>1</sup> *Matth.* v, 43.